

Evaluation des expositions percutanées aux bisphénols A et S par biométrie auprès des agents de caisse

Environ 130 000 salariés agents de caisse dans la grande distribution seraient potentiellement exposés aux bisphénols, principalement A et S, via l'exposition aux tickets thermiques. A cela s'ajoute les commerces de proximité. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié en avril 2013 les résultats de l'évaluation des risques du bisphénol A pour la santé humaine. L'Anses a centré son évaluation des risques sur la femme enceinte et conclut que la manipulation de tickets thermiques conduit à des situations à risque pour 4 types d'effets: glande mammaire, cerveau et comportement, appareil reproducteur féminin, métabolisme et obésité. Selon les hypothèses retenues, le risque concerne les enfants à naître des femmes enceintes manipulant des tickets thermiques, du fait de leurs activités professionnelles et/ou de leurs expositions environnementales (essentiellement alimentaires). Le niveau de confiance associé à ces résultats est qualifié de « limité » par les experts. En effet, les modèles et hypothèses retenus contribuent certainement à surestimer les expositions internes calculées en lien avec la manipulation de tickets thermiques. L'INRS a mis au point une technique d'analyse du BPA et du BPS dans les urines et propose d'évaluer, avec les services de santé au travail, l'exposition des personnels à ces composés suite à l'utilisation des tickets thermiques.

Objectifs :

- Evaluer les expositions aux bisphénols A et S de populations professionnellement exposées suite à la manipulation de tickets thermiques, principalement les agents de caisse, en les comparant à des populations non professionnellement exposées (témoins).

Protocole :

- Sur prescription du médecin du travail, l'INRS effectuera des recueils urinaires de personnes exposées et de témoins issus des mêmes entreprises ; un questionnaire sur les modalités d'expositions et des facteurs de contamination environnementale sera également rempli.
- Une analyse des tickets sera réalisée afin de vérifier la présence de bisphenol A ou S.

Les résultats seront transmis au médecin du travail, traités et publiés de manière collective et anonyme.

Personnels recherchés :

- Agents de caisse
- Personnels en contact fréquent avec des papiers thermosensibles (tickets de cartes bancaires, résultats d'examens médicaux, changement des rouleaux de tickets de cartes bancaires...)

Personnes à contacter :

Dominique Lafon : 01 40 44 31 27 : 06 08 22 90 28 / lafon@inrs.fr

Nicolas Bertrand, Sophie Ndaw, Alain Robert